Pôle Territorial
Albigeois-Bastides

Transition énergétique et adaptation au changement climatique

Mercredi 19 Mai 2021

Ordre du jour

- Etat des lieux énergétiques du territoire
- Rappel des attendus de l’état pour le CRTE
- Rappel des actions des PCAET
- Echanges – sujets exploratoirs

Pôle Territorial
Albigeois-Bastides

Etat des lieux énergétique

Projet de territoire
- 2021/2027 -

Transition écologique:

La transition énergétique : les consommations

1 136 GWh/an

consommation énergétique totale sur une année de toutes les activités du territoire (transports, résidentiel, agriculture, tertiaire, industries)

Données : OREO - DREAL – 2017

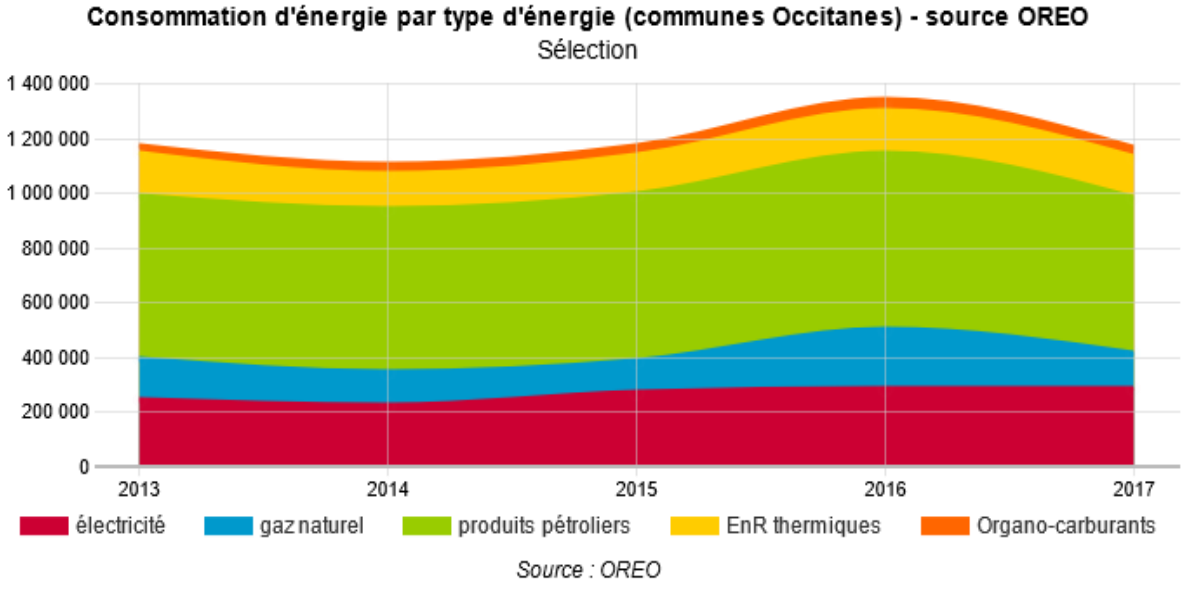

Source : OREO

70%

des consommations énergétiques totales du territoire sont liées aux transports et au résidentiel

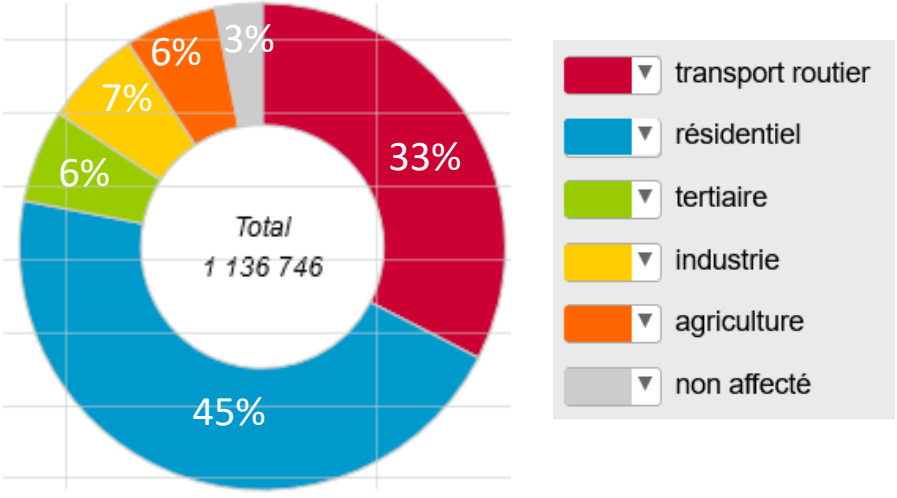

Chiffres clés pour chaque EPCI (*OREO - DREAL – 2017*)	4C	3CS	VAL 81	CCMAV	3CT	PTAB		81	Région	France
Conso énergétique (GWh/an)	105	599	110	136	211	1 136				
MWh/hab/an	23.1	20.2	19.7	21.3	19	19.9		20.9	21.2	
Factures (k€)	11	63	12	14	23	123				
Précarité énergétique (%)	11,9	9,5	11,1	12,4	8,8	10,1		7,5	5,6	5,4

Habitants et mode de vie :

Un parc de logements anciens, énergivores avec une vacance qui s'amplifie

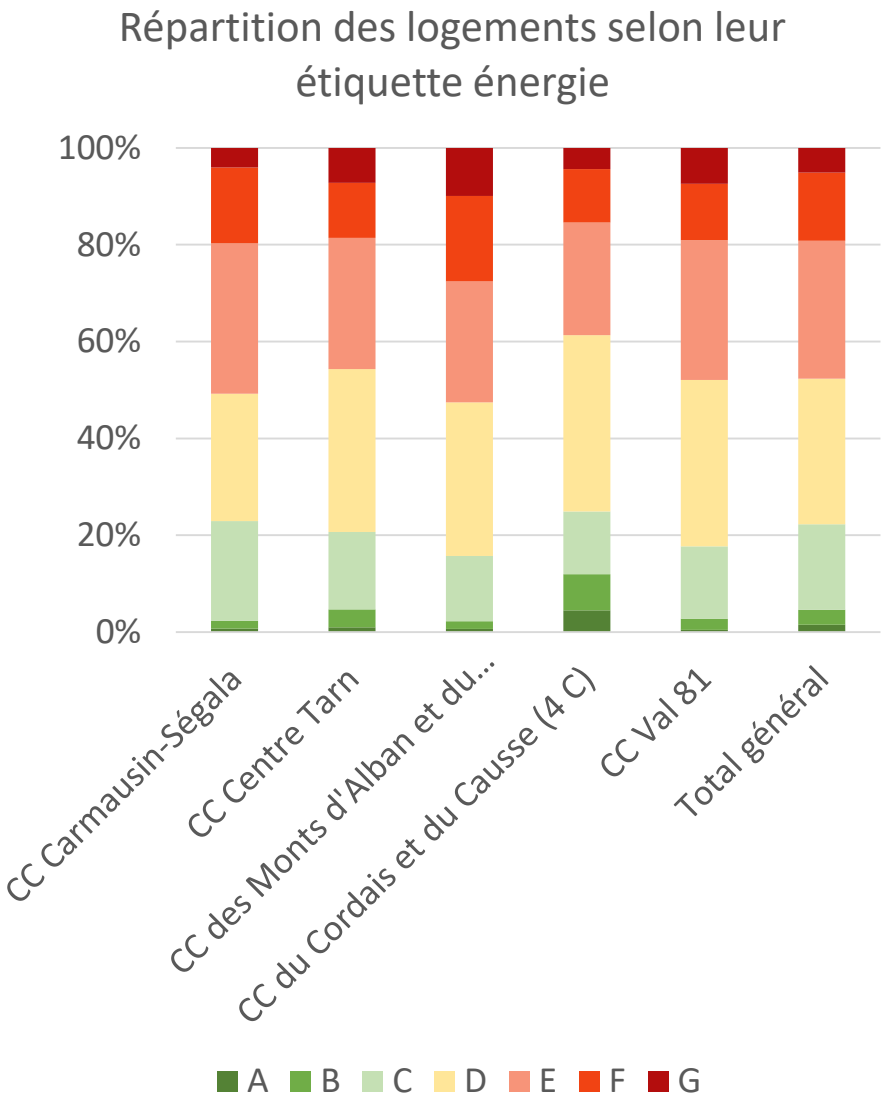

63 % des résidences principales ont été construites avant 1975 (1ère réglementation thermique dans le bâtiment) contre près de 47% à l'échelle du Tarn.

46 % des résidences principales sont chauffées par une énergie fossile – 32% par l'électricité (sur Centre Tarn, la part d'électricité est de 52 %).

78 % des logements diagnostiqués pour une vente ou une location (Diagnostic de Performance Energétique) ont une étiquette énergie D, E, F ou G. **47 %** ont une étiquette supérieure à D, contre 39% à l'échelle du département.

68 % des logements diagnostiqués pour une location ont une étiquette énergie D, E F ou G (74% à l'échelle du Tarn).

Sur le Pôle Territorial, **10 %** des ménages sont en situation de précarité énergétique, contre 7,5% dans le Tarn, 5,6% en Occitanie ou 5,4% en France. Si le Centre Tarn est moins touché (8,8%), le taux décolle sur certains territoires (12,4% sur les Monts d'Alban et Villefranchois, 11,9% sur le Cordais-Causse).

Transition écologique:
Entreprises RGE

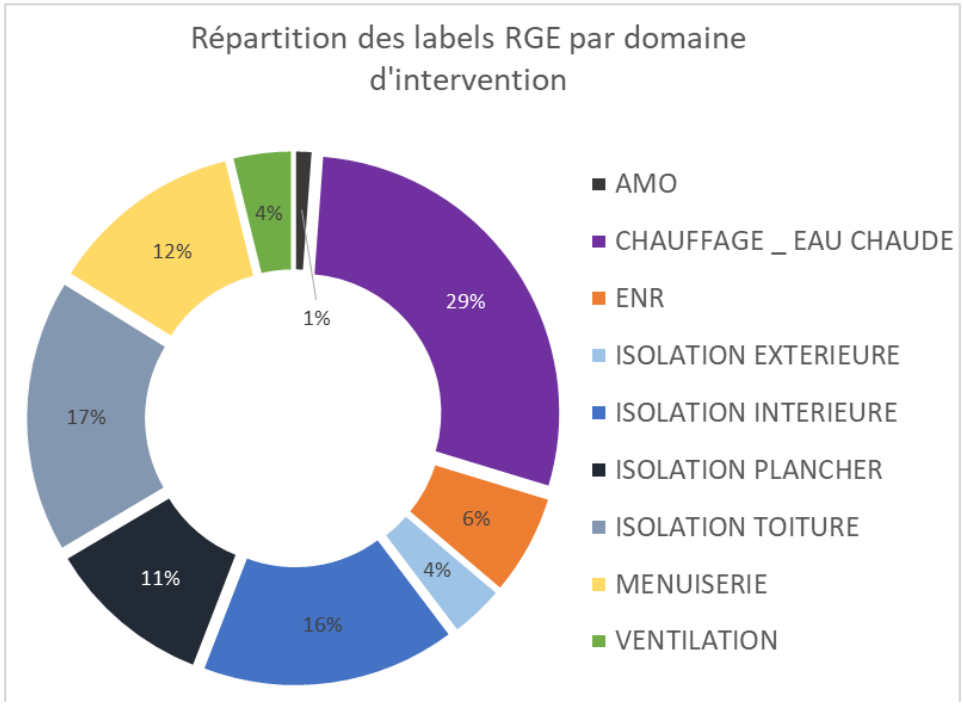

	4C	3CS	VAL 81	CCMAV	3CT	PTAB
Nombre d'entreprises RGE	9	47	13	10	14	93

Habitants et mode de vie :
Une mobilité contrainte à l'usage de la voiture

Les déplacements domicile-travail représente une part importante des déplacement du territoire. Ils sont essentiellement réalisés en voiture individuelle (**83% des déplacements** des actifs de l'ensemble du territoire). Les transports en commun sont quant à eux utilisés que par 1% des actifs, contre 5% à l'échelle du Département.

Le parc de véhicules est ancien et polluant, ce qui impacte les émissions de gaz a effet de serre du territoire. Le taux de pénétration de l'électrique est encore insignifiant même s'il est constaté une augmentation rapide des immatriculations.

Le territoire présente une faible couverture des transports en commun et l'absence de moyens de rabattement vers les lignes quotidiennes. L'organisation des actifs par le covoiturage a permis l'émergence d'une 20aine d'aires.

Distance moyenne au lieu de travail des résidents actifs

	4C	3CS	VAL 81	CCMAV	3CT	PTAB	Dép
Km moyen AR	26,5	19,5	24	18	21	**20,5**	20

Quelques caractéristiques du parc automobile par EPCI

	4C	3CS	VAL 81	CCMAV	3CT	PTAB		Dép	Région
Part des automobiles très polluantes dans le parc 2020	16,1%	13%	13,4%	14,3%	13,2%	13,4%		13,5 %	8,7%
Part des automobiles électriques dans le parc 2020	0,2%	0,2 %	0,1%	0,2%	0,2%	0,2%		0,3%	0,3%

A l'échelle du Pôle Territorial :

13 fois le tour de terre réalisé par l'ensemble des actifs pour leurs déplacements quotidiens domicile-travail

20 aires de covoiturage sur le territoire ou à proximité dont 2 aménagées par le Département (échangeurs Valderiès et Croix de Mille)

13,5 % de véhicules très polluants dans le parc 2020

76 véhicules électriques immatriculés en 2020

Transition écologique:

La transition énergétique : la production d'énergie renouvelable

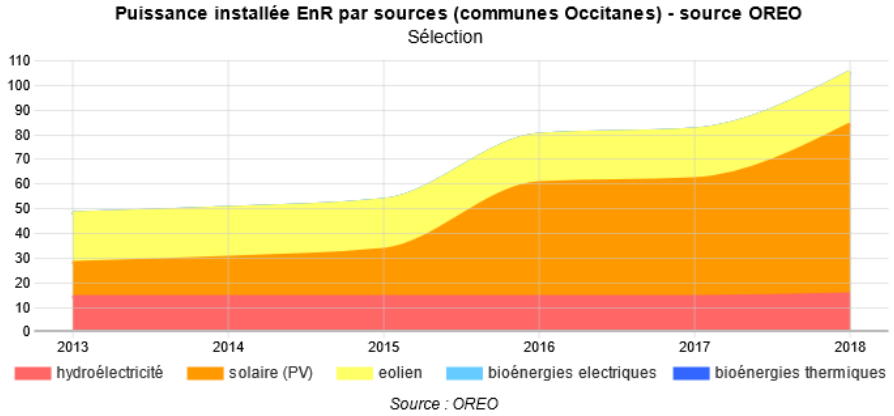

Source : OREO

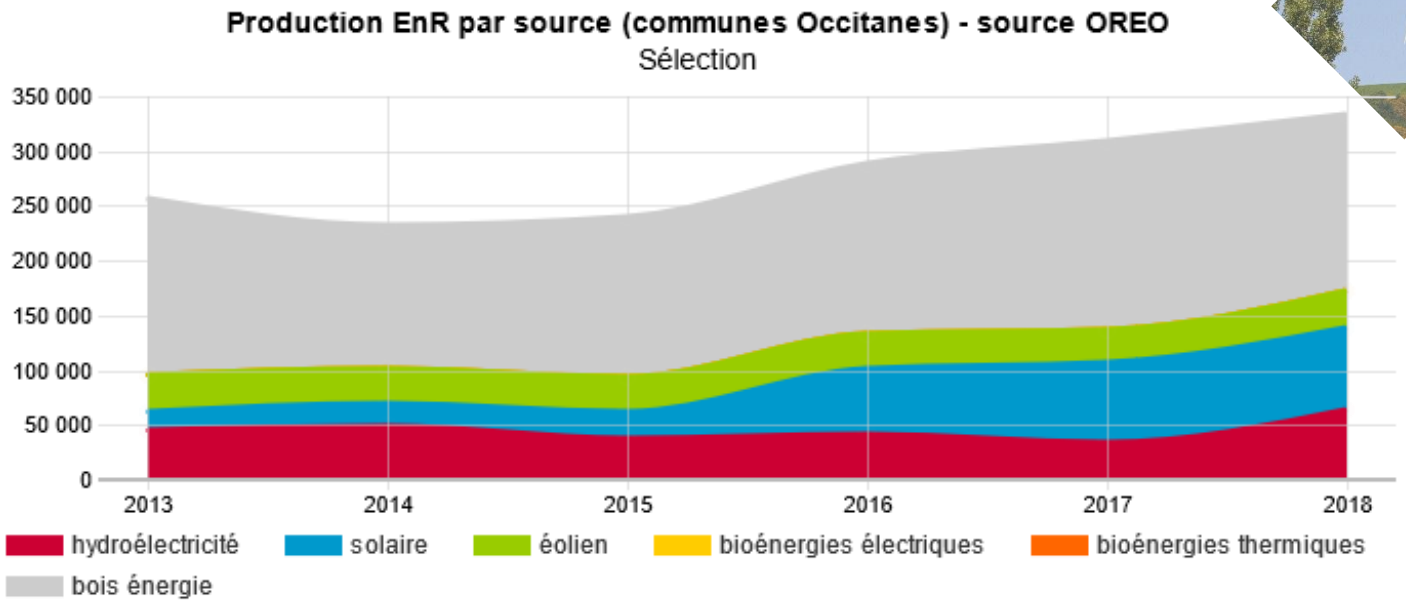

Source : OREO

333 GWh/an

Production énergétique totale sur une année

Données : OREO - DREAL – 2018

26,6%

D'autonomie énergétique

Chiffres clés pour chaque EPCI (*OREO - DREAL – 2017*)	4C	3CS	VAL 81	CCMAV	3CT	PTAB		81	Région	France
Production EnR (GWh/an)	27	124	72	48	62	333				
% Autonomie énergétique (2017)	27,6	19,2	57,7	27,7	30	26,6		25,7	22,3	

Transition écologique:

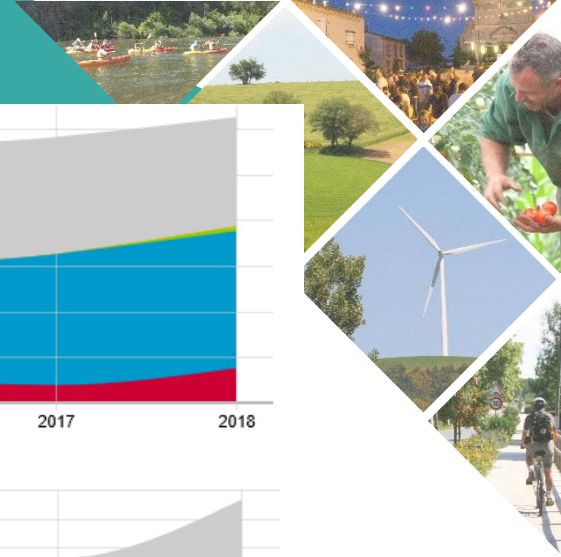

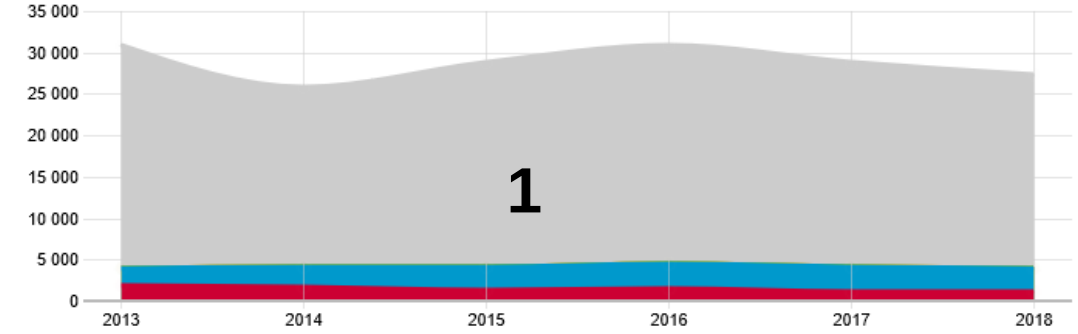

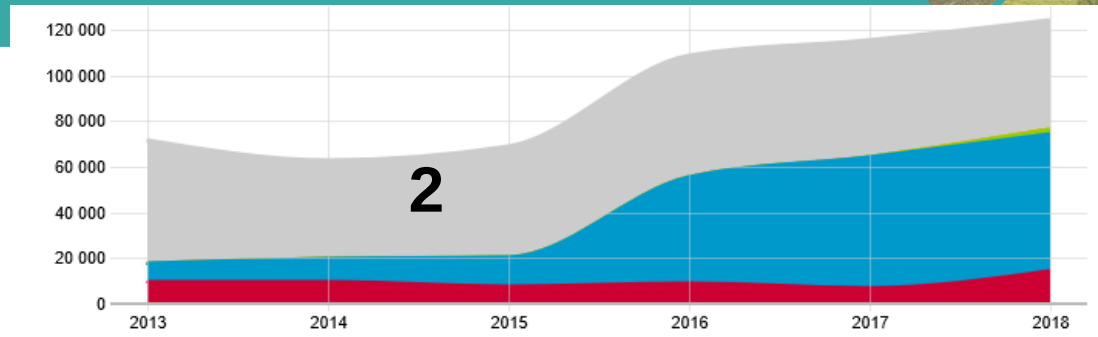

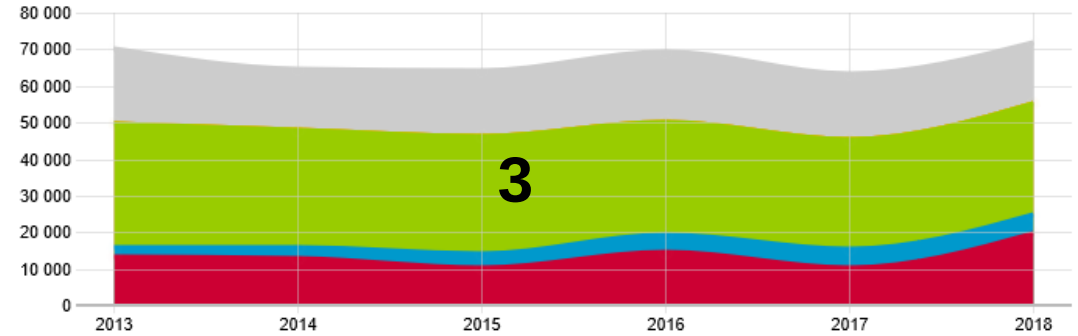

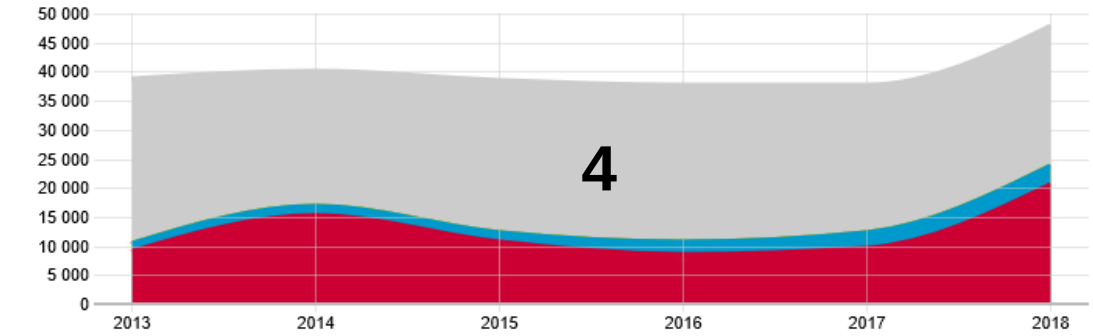

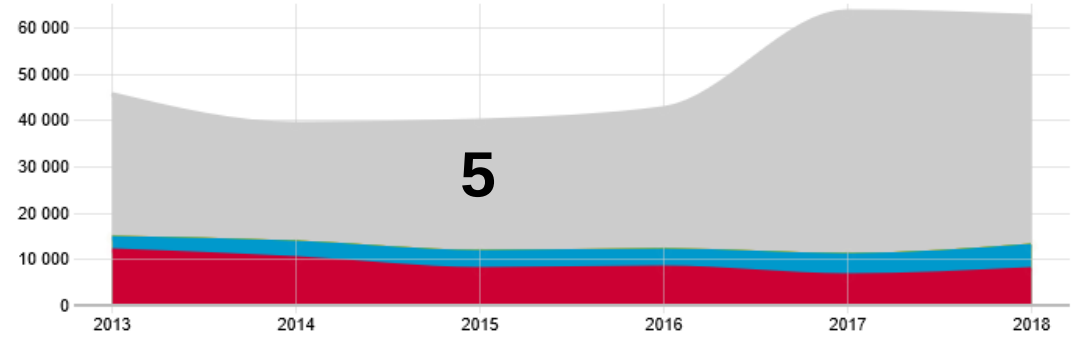

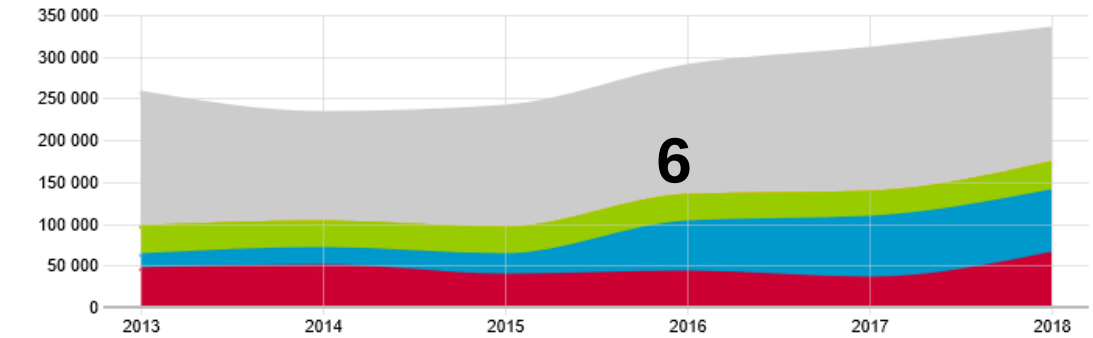

hydroélectricité
solaire
éolien
bioénergies électriques
bioénergies thermiques
bois énergie

Transition écologique:

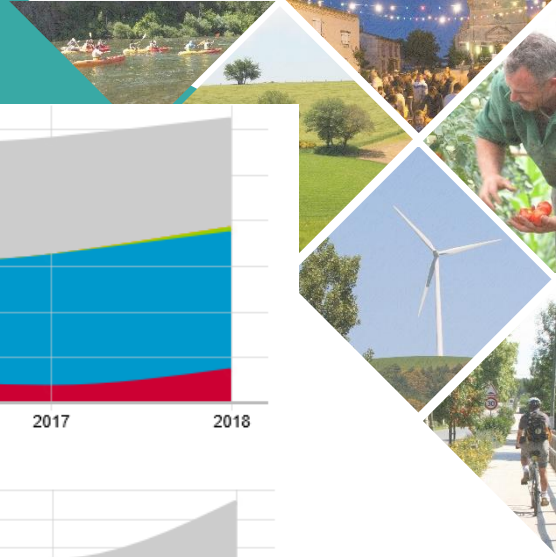

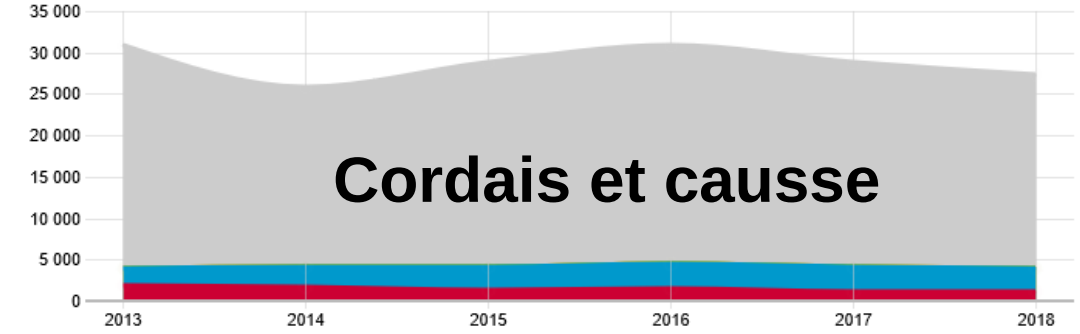

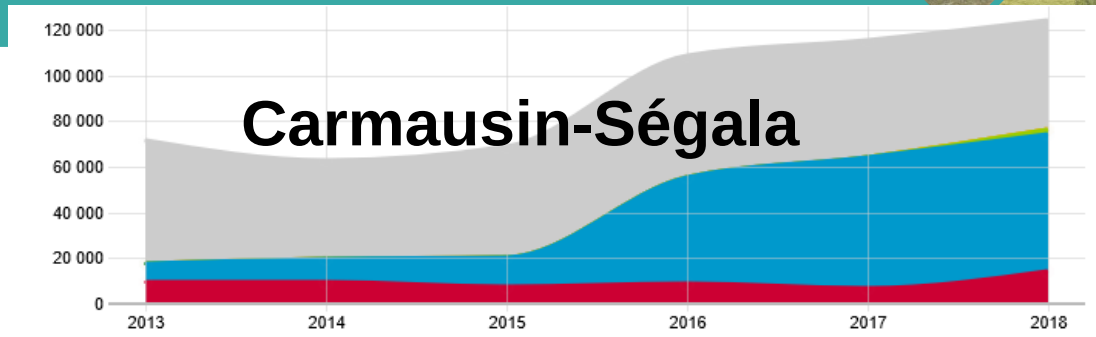

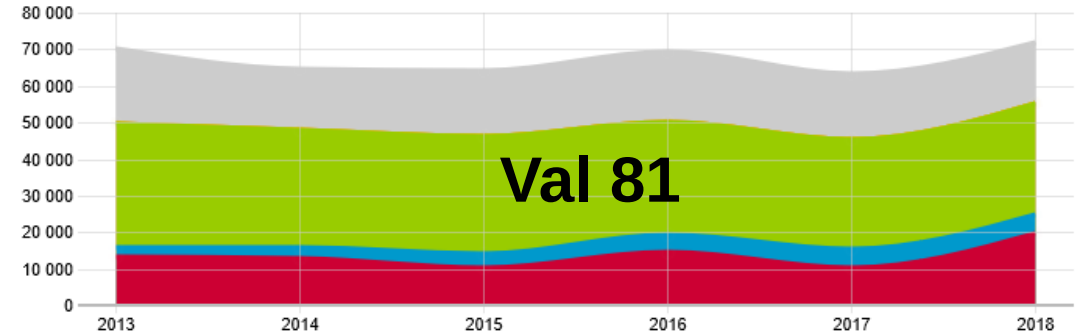

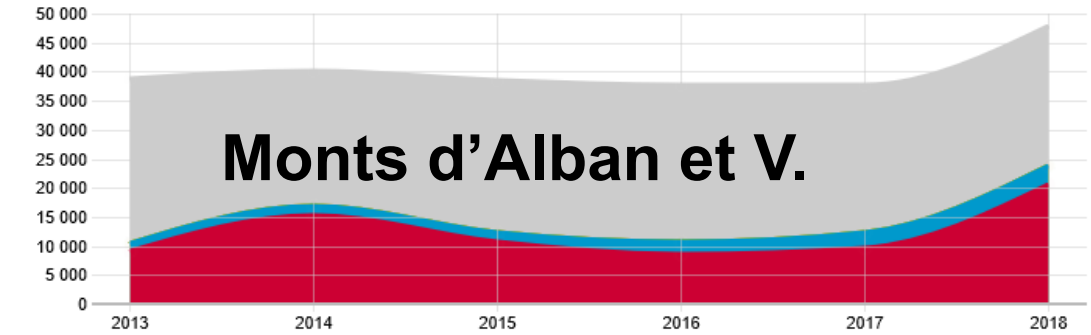

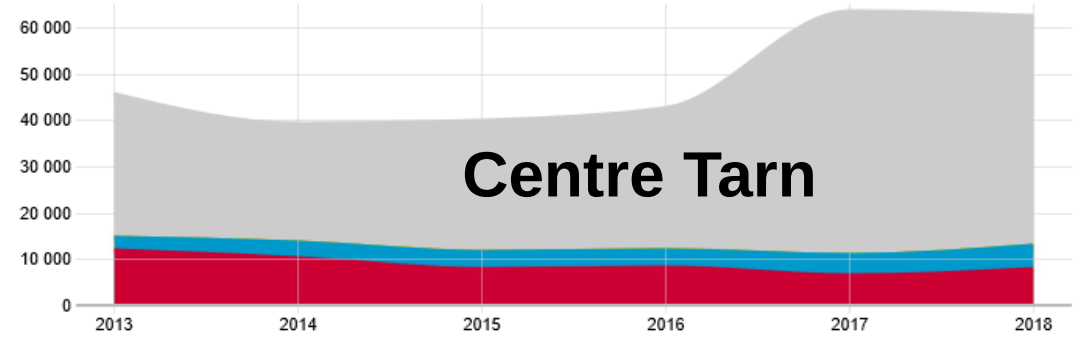

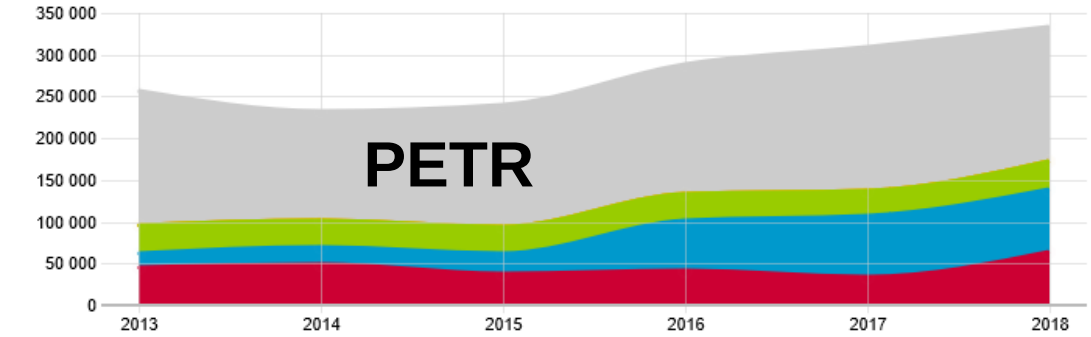

hydroélectricité
solaire
éolien
bioénergies électriques
bioénergies thermiques
bois énergie

Transition écologique:

La transition énergétique : les émissions de GES

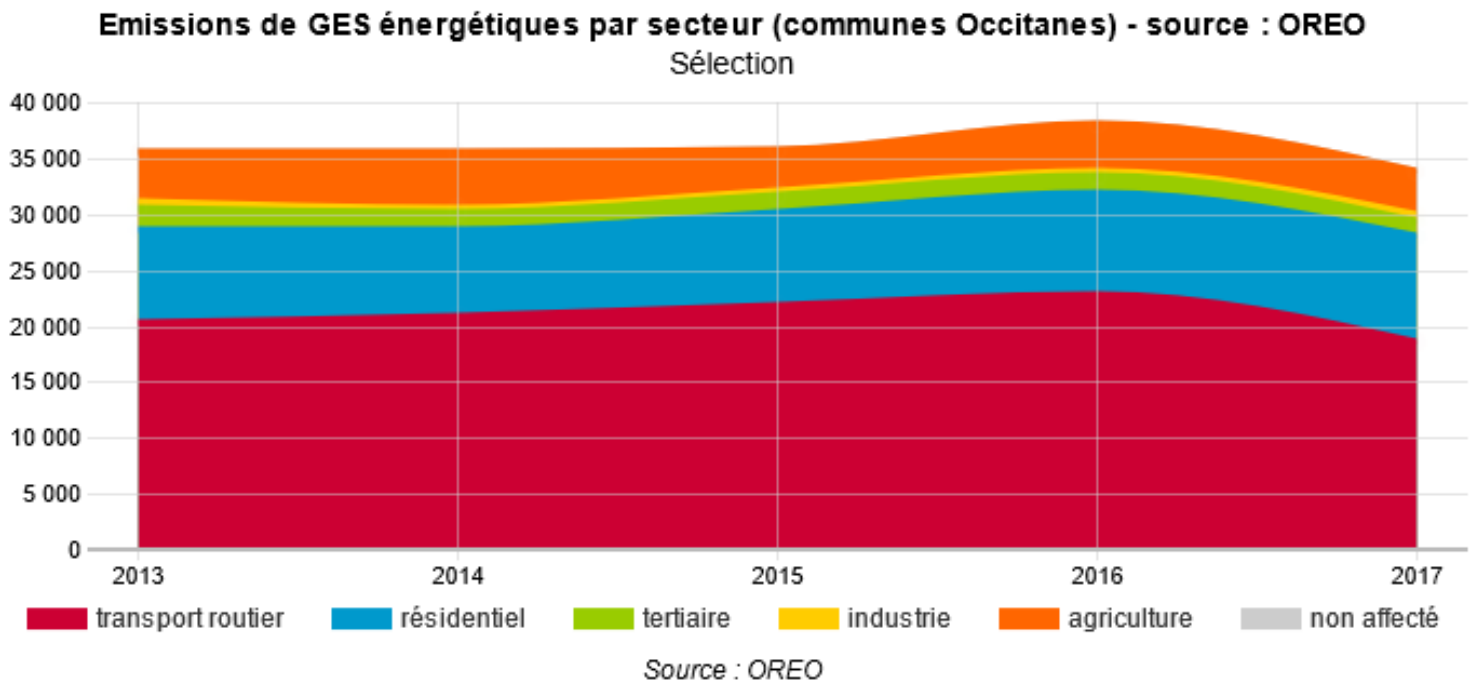

Source : OREO

33 k.t.eq CO2/an

de GES **d'origine énergétique** émis par l'ensemble des activités

Données : OREO - DREAL – 2018

663 k.t.eq CO2/an

de GES toutes origines confondues émis par l'ensemble des activités dont **70%** Liées à l'agriculture et aux émissions de méthane des troupeaux

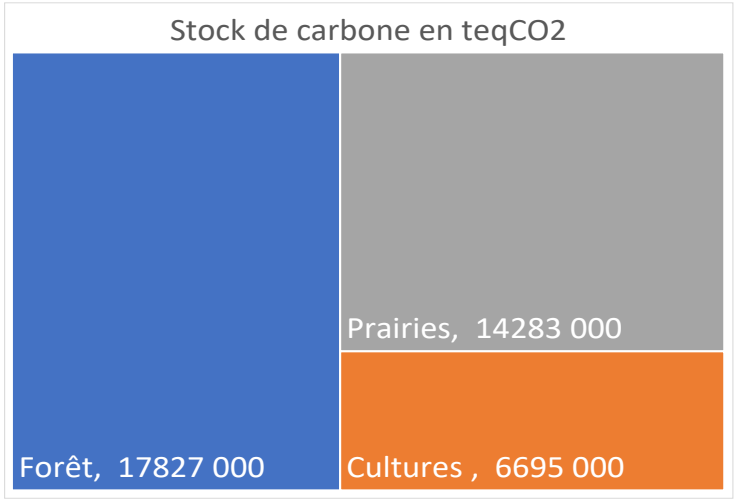

39 M.t.eq CO2/an

de stock de carbone

Données : OREO - DREAL – 2018

Transition écologique:

Vulnérabilité du territoire : projection du climat

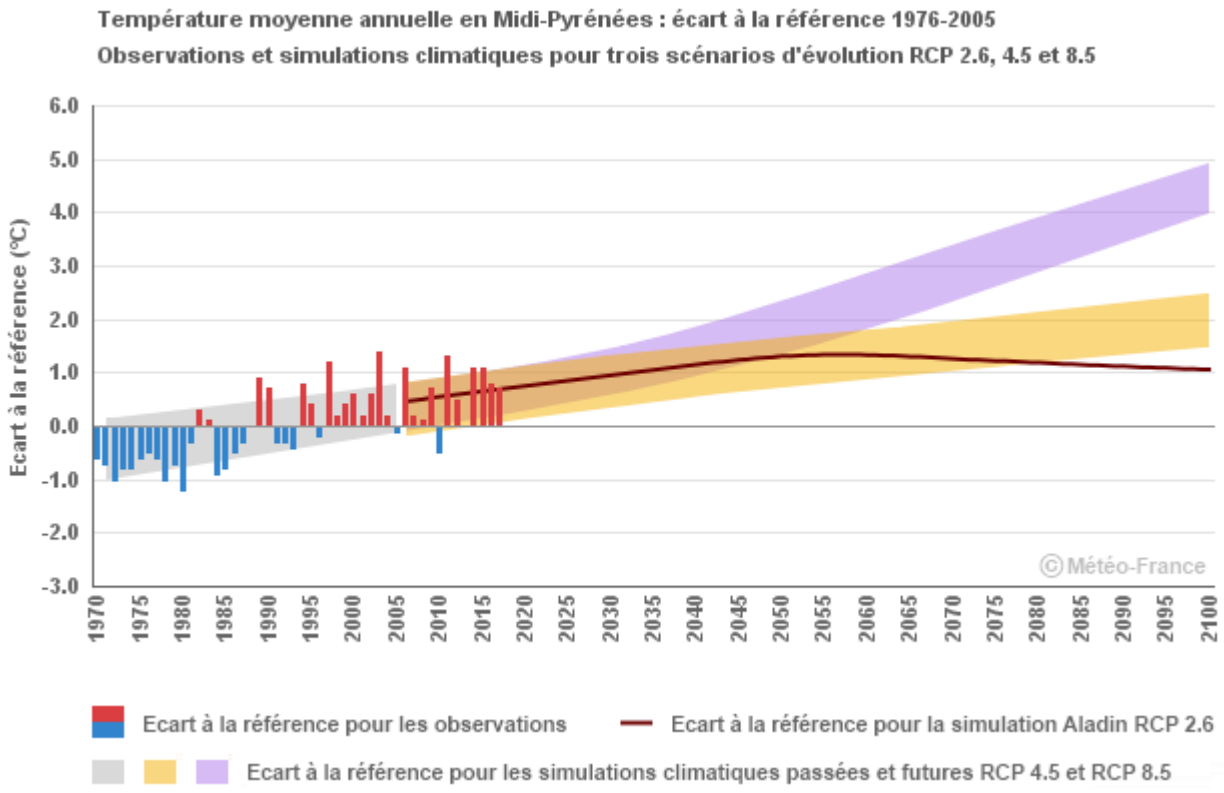

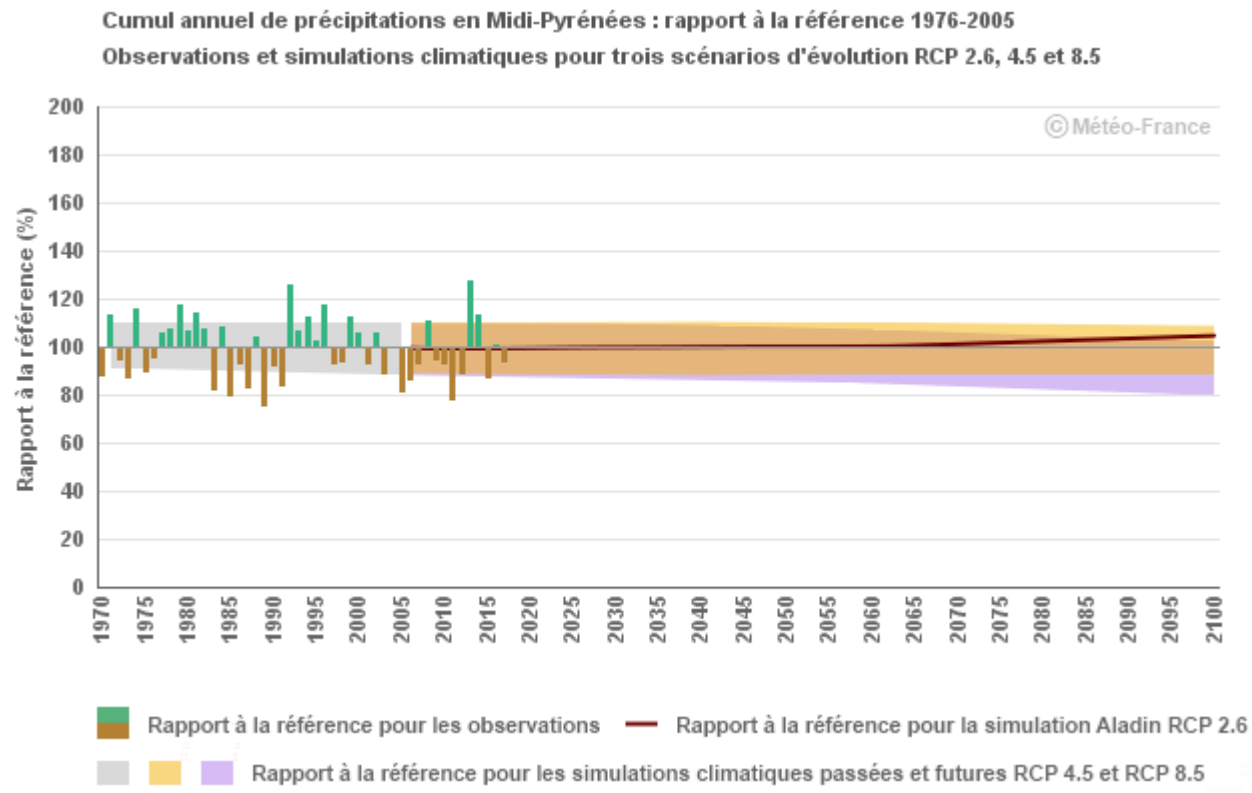

- Poursuite du réchauffement au cours du XXI^{e} siècle en Midi-Pyrénées, quel que soit le scénario
- Selon le scénario sans politique climatique, le réchauffement pourrait atteindre 4°C à l'horizon 2071-2100 par rapport à la période 1976-2005
- Peu d'évolution des précipitations annuelles au XXI^{e} siècle, mais des contrastes saisonniers
- Poursuite de la diminution du nombre de jours de gel et de l'augmentation du nombre de journées chaudes, quel que soit le scénario
- Assèchement des sols de plus en plus marqué au cours du XXI^{e} siècle en toute saison

Transition écologique:

Vulnérabilité du territoire : projection du climat

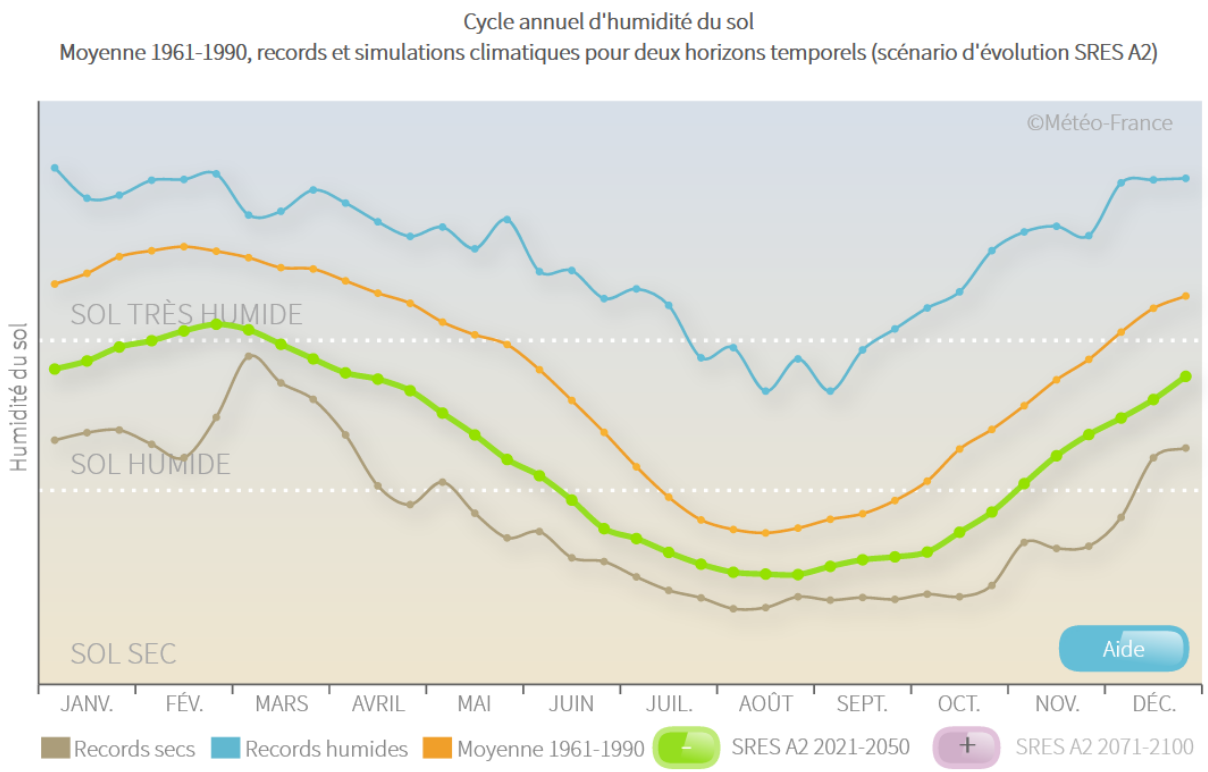

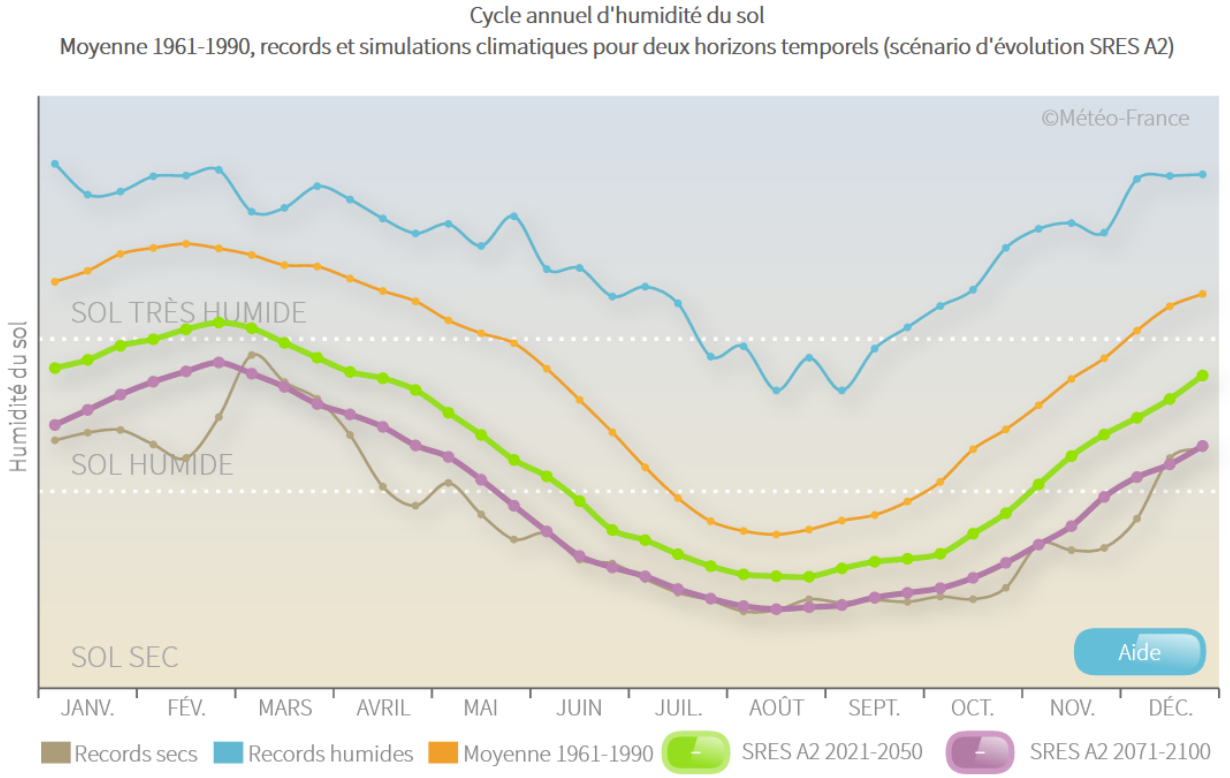

- La comparaison du cycle annuel d'humidité du sol sur Midi-Pyrénées entre la période de référence climatique 1961-1990 et les horizons temporels proches (2021-2050) ou lointains (2071-2100) sur le XXI^{e} siècle (selon un scénario SRES A2) **montre un assèchement important en toute saison**.

Transition écologique:
Entreprises RGE

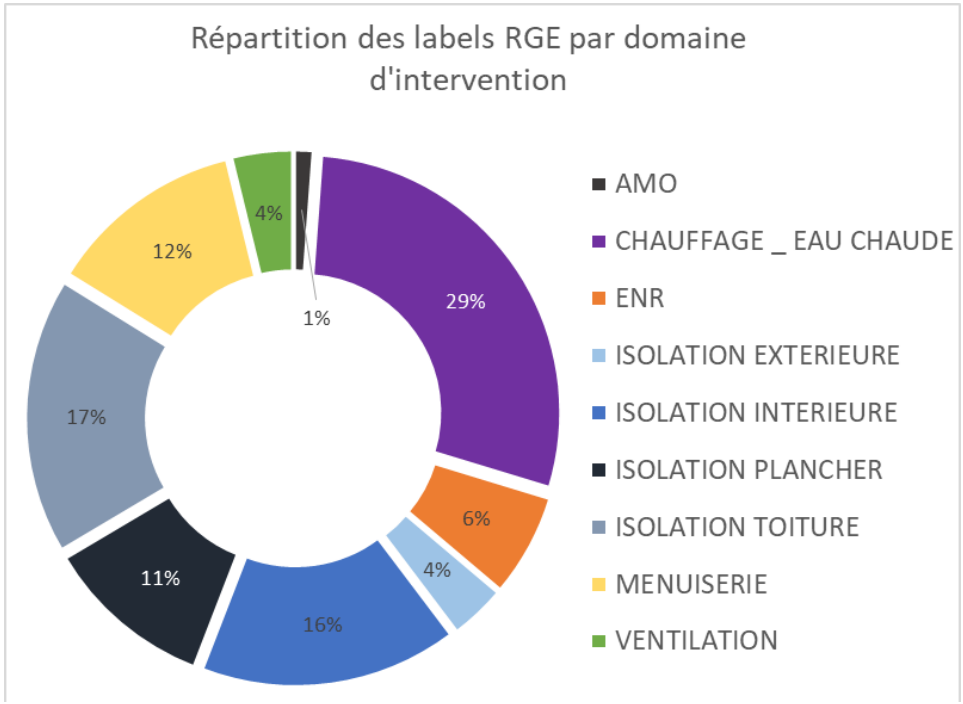

	4C	3CS	VAL 81	CCMAV	3CT	PTAB
Nombre d'entreprises RGE	9	47	13	10	14	93

Pôle Territorial
Albigeois-Bastides

Rappel des enjeux et attendus de l'Etat

Projet de territoire

- 2021/2027 -

Transition écologique:
Enjeux nationaux pour l'énergie

2025

Réduire la production de **déchets** mis en décharge.

-50%

2030

Réduire la production de **gaz à effet de serre.**

-40% par rapport à **1990**

Réduire la **consommation d'énergie.**

-20% par rapport à **2012**

Augmenter la **part du renouvelable** dans notre **consommation finale.**

+18% par rapport à **2014**

2050

Atteindre **la neutralité carbone**

Atteindre **un niveau de performance énergétique « Bâtiment Basse Consommation »** pour l'ensemble du parc immobilier

Transition écologique:
Enjeux nationaux pour l'énergie

1. Un aménagement du territoire moins consommateur d'espace
2. Des bâtiments moins énergivores
3. Une mobilité décarbonée
4. Le développement des énergies renouvelables
5. Un nouveau mode agricole et alimentaire
6. La préservation des ressources en eau et de la biodiversité
7. Produire et consommer autrement

2. Des bâtiments moins énergivores

La rénovation massive des logements en recherchant l'optimalité entre confort d'hiver et confort d'été sera la priorité pour réduire les consommations et améliorer la qualité de vie.

Sensibilisation des citoyens à des gestes simples pour mieux maîtriser l'énergie au quotidien

Les collectivités seront exemplaires grâce à la réhabilitation thermique des bâtiments publics, à la formation des agents à leur usage, et à la réduction de la consommation énergétique de l'éclairage public (extinction de l'EP une partie de la nuit).

Développer des actions de sensibilisation et de formations à la rénovation énergétique et aux énergies renouvelables pour les entreprises.

Le développement des filières locales d'éco-matériaux (bois, laine de mouton, cellulose...) pourra être un atout pour une utilisation locale en construction ou en rénovation.

3. Une mobilité décarbonée

Recherche d'alternative à la mobilité : télétravail, coworking, tiers lieux…

Changement de comportement en matière de mobilité : simplifier l'accès à l'information sur les modes de transports alternatifs à la voiture, pratiquer des offres tarifaires adaptées, et développer l'utilisation des outils : plan de déplacements des entreprises et administrations, plan de mobilité, actions en milieu scolaire.

L'offre de transports collectifs devra être adaptée aux besoins de la population : négociation avec les partenaires régionaux ou nationaux, adaptation de la fréquence aux mobilités des jeunes, des seniors et au transport domicile travail…

Le déploiement des véhicules peu émetteurs de GES et moins polluants, notamment dans les transports en commun, s'accompagnera des infrastructures nécessaires à la recharge des véhicules propres.

L'intermodalité doit être opérationnelle

L'intégration des modes actifs dans l'aménagement urbain

Le partage des véhicules : autopartage, transport à la demande, aires de covoiturage et transport collaboratif, location vélos ou voitures, limiteront le transport routier autosoliste.

4. développement des énergies renouvelables

Poursuivre le développement des énergies renouvelables (EnR) déjà engagé sur le territoire

L'augmentation de projets collectifs d'EnR est à favoriser par une **animation et information** des entreprises et des citoyens sur les enjeux de production énergétique et par une concertation préalable, bien en amont, pour une meilleure acceptation des projets.

La valorisation de l'énergie de récupération des eaux usées, biogaz, boues de STEP est à développer.

La gestion des réseaux publics de distribution d'énergie doit être optimisée.

Les filières et technologies d'avenir en matière de production d'énergie, d'intégration des EnR et de leur autogestion sont à développer par la mise en place d'expérimentations et de programmes de développement type hydrogène.

La substitution des énergies fossiles dans la consommation industrielle et dans la production des matériaux vers des énergies plus propres est à engager pour une décarbonation des entreprises.

5. Un nouveau mode agricole et alimentaire

Votre collectivité a réalisé un plan alimentaire territorial (PAT) ce qui montre votre engagement dans d'alimentation durable. Il s'agit de continuer sur cette trajectoire par la mise en place opérationnelle de démarches : circuits courts alimentaires, installation de maraîchers bio...

L'adaptation de l'agriculture aux impacts du changement climatique devra être envisagée : cultures moins exigeantes en eau, adaptées à la chaleur, agroforesterie, bâtiments d'élevage adaptés aux canicules.

La préservation de la forêt sera favorisée par une gestion durable évaluant l'évolution des espèces forestières et la fragilisation des massifs dues à l'augmentation du stress hydrique et au risque croissant d'incendies.

La valorisation des déchets agricoles permettra de réduire la consommation d'énergie fossile **:** animation locale, identification des gisements mobilisables, investissements participatifs, production d'énergie renouvelable.

Le stockage et la préservation du carbone dans les sols est un enjeu majeur à ne pas négliger : biomasse, cultures intermédiaires à vocation énergétique (CIVE), prairies..

Pôle Territorial
Albigeois-Bastides

Rappel des actions PCAET

Projet de territoire
- 2021/2027 -